

Centrale des crédits aux particuliers 2010 : plus de défauts, plus de surendettés, quelle reprise!

Chaque année, la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) publie certaines des données statistiques dont elle dispose.

Cette année est marquée par les conséquences de la crise financière sur le plan des défaillances, en hausse, et par un accroissement du nombre de crédits par emprunteurs.

Comme en 2009, les prêteurs prêtent-ils toujours plus aux emprunteurs? Est-ce bien une approche du crédit responsable?

Évolution du marché

Croissance ralentie du marché du crédit en 2010

En 2010, le nombre de contrats enregistrés et le nombre d'emprunteurs ont crû, certes, mais dans une moindre proportion que par le passé. On observe en 2010 les pourcentages de croissance les plus faibles depuis 2004! Soit +1,2% pour le nombre de contrats en 2010 (3,2% en 2009 et 5,2% en 2008) et +1,3% pour le nombre d'emprunteurs en 2010 (1,9% en 2009 et 2,6% en 2008). Cette évolution est illustrée dans le tableau 1.

Tableau 1

Évolution du nombre total de personnes et de contrats enregistrés entre 2003 et 2010

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
--	------	------	------	------	------	------	------

Nombre de contrats	6.678.948	6.830.213	7.179.204	7.512.130	7.903.687	8.157.065	8.253.320
Évolution annuelle en nb		+ 151265	+348.991	+332.926	+391.560	+253.378	+96.255
Évolution en %	4,40 %	2,30 %	5,10 %	4,60 %	5,20 %	3,20 %	1,18%
Nombre de contrats défaillants	508.039	501.102	492.177	490.908	495.089	511.628	526.193
Évolution annuelle en nb		-6.937	-8.925	-1.269	+4.181	+16.539	+14.656
Évolution en %		-1,4%	-1,8%	-0,3%	0,9%	3,3%	2,8%
Nombre de personnes	4.383.731	4.454.925	4.574.224	4.684.232	4.807.023	4.899.920	4.963.644
Évolution en %	2,90 %	1,60 %	2,70 %	2,40 %	2,60 %	1,90 %	1,30%
Nombre de personnes défaillantes	349.665	343.020	337.755	338.933	344.072	356.611	365.374
Évolution en %		-1,9 %	-1,5 %	0,3 %	1,5 %	3,6 %	2,5%
Nombre moyen de crédit par personne	1,52	1,53	1,57	1,6	1,64	1,66	1,66

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2004-2010

Calculs : Réseau Financement Alternatif

Cette année, et pour la première fois depuis 2004, le nombre moyen de crédit par personne se stabilise à 1,66, soit le niveau atteint en 2009. Si cette tendance peut s'interpréter de manière positive sous l'angle de la prévention des risques de surendettement, elle en cache toutefois une autre, qui, elle, demeure inquiétante. Nous n'avons en effet pas la possibilité de calculer la médiane, car au vu des données du graphe 1, le nombre de personnes disposant de plus de 2 contrats poursuit sa croissance !

Comme nous l'avons déjà souligné dans notre analyse des données 2009¹, la partie du stock des crédits détenue par des personnes ne disposant que d'un contrat est globalement stable voir décroissante depuis 2003. Ceci signifie que l'augmentation du stock de crédits est détenue par des personnes disposant d'au moins deux, trois, quatre ou cinq crédits. Ce n'est donc pas parce qu'on dispose déjà de trois ou quatre contrats de crédit en cours que la possibilité d'en obtenir un nouveau semble se réduire...

L'histoire se répète...

¹<http://www.financite.be/s-in-former/bibliotheque.fr.11.3.2.1.1800.html>

**On ne prête qu'aux personnes déjà endettées ! Mais aussi :
une fois un premier crédit contracté, le consommateur y recourt de
plus en plus.**

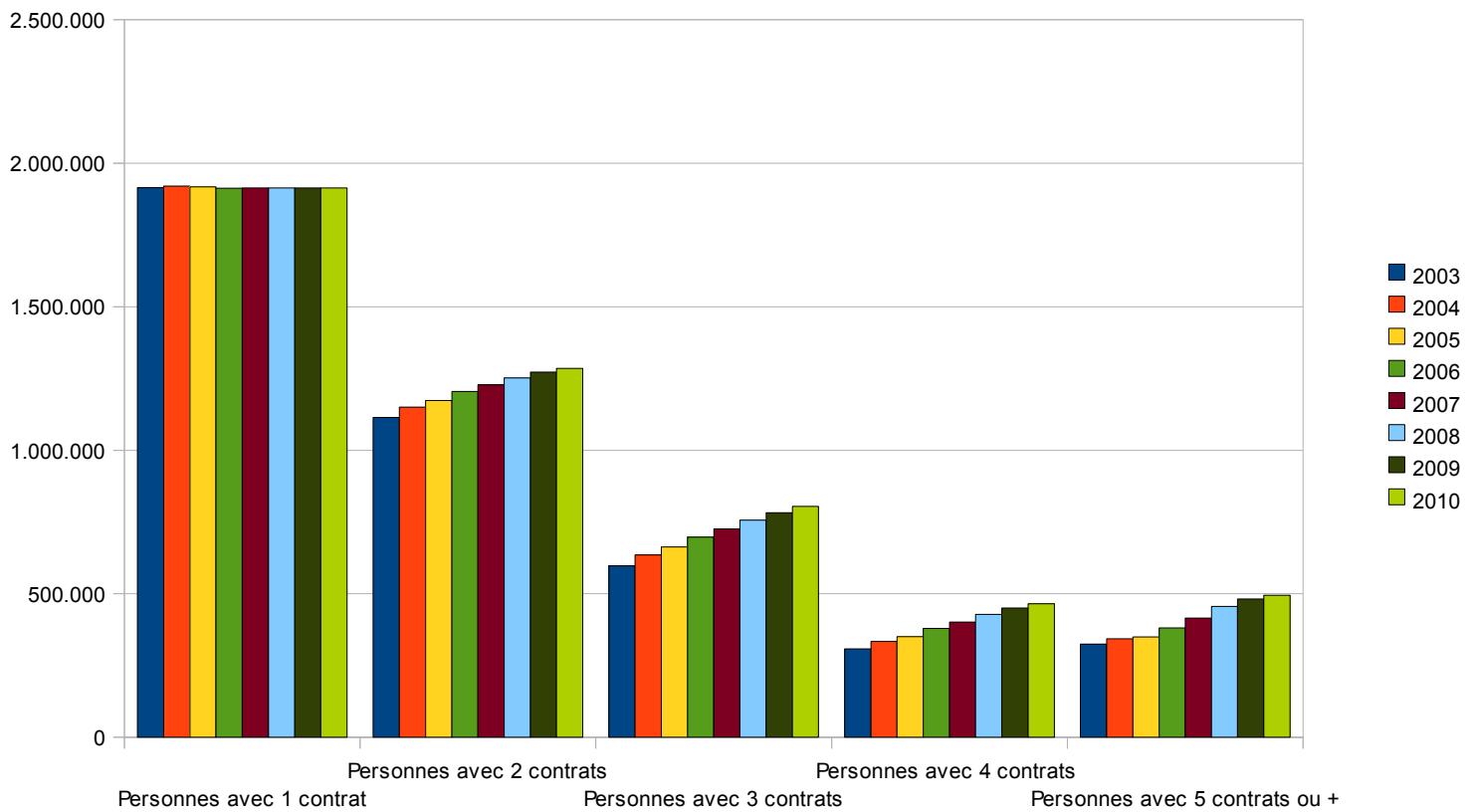
C'est ce qui semble ressortir de l'observation des données de la CCP. Nos hypothèses pour expliquer un tel phénomène, qui semble aller à l'encontre d'une pratique de crédit responsable, sont les suivantes :

- il est plus facile de proposer un nouveau crédit à un client existant que de convaincre un nouveau client. Cette observation fait écho aussi à l'hypothèse selon laquelle un consommateur ayant déjà contracté un crédit semble plus ouvert à l'usage d'un autre crédit, puis d'un autre encore...
- il est perçu comme plus facile d'estimer le risque crédit sur les clients disposant d'un historique crédit bien fourni. En effet, les approches statistiques que nous avons abondamment critiquées dans de précédentes analyses reposent sur l'analyse de données passées. Tant que le consommateur a en cours des crédits sans défaut de paiement, il dispose d'une bonne cotation. Cette bonne cotation ne prend sans doute pas adéquatement en compte la réduction du pouvoir d'achat et la capacité de remboursement, ni les contraintes budgétaires, ni les risques liés à une réduction des revenus ou à une hausse des charges du client. Dans ce sens, cette évolution peut être le signe d'une véritable bombe à retardement.

Graph 1²

²Données chiffrées disponibles en fin de document

Personnes, ventilation par nombre de contrats, 2003-2010



A ce stade, il nous paraît urgent de demander que la CCP fournisse dans son rapport annuel le détail des situations dans lesquelles l'endettement des personnes dépasse 5 contrats. Nous l'invitons également à s'intéresser aux prêteurs qui accordent ces crédits supplémentaires et à vérifier si ces derniers sont plus souvent présents dans les situations de défaut de paiement.

Deux autres tendances à relever, lorsque l'on s'intéresse au risque de surendettement des emprunteurs, sont l'évolution des montants moyens octroyés par type de crédit ainsi que le montant total de ces octrois, ramené alors à l'ensemble des emprunteurs.

La lecture du tableau 2 nous apprend que tous les montants moyens octroyés sont en croissance.

Entre 2004 et 2010, cette croissance est de 31% pour les prêts hypothécaires, 31% pour les ventes à tempérament et de 28% pour les prêts à tempérament. La charge d'emprunt reposant sur les épaules des emprunteurs est donc en constante augmentation!

Tableau 2 : Evolution des montants moyens empruntés par type de crédit et évolution du montant moyen octroyé par emprunteur

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nb emprunteurs	4.383.731	4.454.925	4.574.224	4.684.232	4.807.023	4.899.920	4.963.644
Prêt à tempérament							
Nb contrat	1394301	1367647	1398962	1431078	1493628	1536174	1564663
Montant (milliers €)	18258600	18807893	20211115	21821782	23780800	25166832	26250118
Montant moyen €	13095	13752	14447	15248	15922	16383	16777
Vente à tempérament							
Nb contrat	346712	375974	420496	433318	415187	399375	384381
Montant (milliers €)	1965860	2274530	2517526	2772795	2890299	2912840	2872149
Montant moyen €	5670	6050	5987	6399	6961	7293	7472
Ouverture de crédit							
Nb contrat	3019868	3037770	3213403	3433937	3704609	3850705	3801638
Montant (milliers €)	8195222	8271798	8994056	10074652	10981156	11432073	11922515
Montant moyen €	2714	2723	2799	2934	2964	2969	3136
Crédit-bail							
Nb contrat	5033	4469	3873	3447	2730	1818	851
Montant (milliers €)	6661	5520	4607	4089	3437	2672	1621
Montant moyen €	1323	1235	1190	1186	1259	1470	1905
Crédit hypothécaire							
Nb contrat	1913034	2044353	2142470	2210350	2287533	2368993	2501787
Montant (milliers €)	119532305	134046457	149894471	163503426	177121332	189508883	204378453
Montant moyen €	62483	65569	69963	73972	77429	79996	81693
Montant moyen octroyé par emprunteur	33751	36679	39705	42307	44680	46740	49444

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2004-2010

Calculs : Réseau Financement Alternatif

Tous crédits confondus, le montant octroyé moyen par emprunteur a augmenté de 46% entre 2004 et 2010 !

Evolution des montants des arriérés

Le tableau 3 documente l'évolution des arriérés par type de crédit et par emprunteur.

Parmi les évolutions marquantes observées entre 2004 et 2010, on retiendra la hausse de 27% de l'arriéré moyen en matière de prêt hypothécaire, qui passe ainsi de 15.484€ à 19.722 €. On constate un net recul du montant

moyen de l'arriéré des ventes à tempérament (-25%), qui passe lui de 1.480 € à 1.118 €.

En moyenne par emprunteur, en revanche, l'évolution de l'arriéré moyen est en croissance depuis 2007. Il était arrivé en 2006 à un montant plancher de 5.236 € et est en 2010 de 6.620 €, soit une croissance en 4 ans de 26% ! Le plus fort de cette croissance a eu lieu en 2009 et en 2010.

Tableau 3 : Evolution des montants moyens des arriérés par type de crédit et évolution du montant moyen des arriérés par emprunteur

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nb emprunteurs défaillants	349.665	343.020	337.755	338.933	344.072	356.611	365.374
Prêts à tempérament défaillants							
Nb contrats	201693	191833	184042	180117	180049	185889	189304
Montant (milliers €)	891172	861715	838562	881325	936636	1070829	1154213
Montant moyen €	4418	4492	4556	4893	5202	5761	6097
Ventes à tempérament défaillants							
Nb contrats	56603	54708	54591	54270	54115	54099	55750
Montant (milliers €)	83800	73800	65237	59134	57309	59269	62311
Montant moyen €	1480	1349	1195	1090	1059	1096	1118
Ouvertures de crédit défaillantes							
Nb contrats	200908	208082	209265	215023	220388	229576	238429
Montant (milliers €)	281754	294784	293771	296533	308322	340737	376402
Montant moyen €	1402	1417	1404	1379	1399	1484	1579
Crédits-bails défaillants							
Nb contrats	4968	4441	3867	3442	2728	1816	850
Montant (milliers €)	2547	2269	2001	1781	1507	1059	639
Montant moyen €	513	511	517	517	552	583	752
Crédits hypothécaires défaillants							
Nb contrats	43867	42038	40412	38056	37809	40248	41860
Montant (milliers €)	679237	607691	568800	538371	552065	682977	825553
Montant moyen €	15484	14456	14075	14147	14601	16969	19722
Montant moyen octroyé par emprunteur	5544	5365	5236	5243	5394	6043	6621

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2004-2010

Calculs : Réseau Financement Alternatif

Nos prêteurs belges sont-ils en train de dépasser certaines bornes?

Le nombre d'emprunteurs avec plus de 2, 3, 4 et même 5 crédits est en hausse. Le montant moyen des crédits octroyés est en hausse. On observe également une hausse du montant moyen des arriérés. Dès lors, l'usage fait par les prêteurs de la CCP est-il responsable ?

Autres constatations remarquables et renforçant nos doutes en la matière : le taux des emprunteurs dont tous les crédits souscrits sont défaillants augmente en fonction du nombre de crédits et les taux en 2010 sont supérieurs à ceux observés en 2009! Dès lors, en quoi les informations que la Centrale positive recueille sont-elles utilisées par les professionnels du crédit pour estimer le risque de non-remboursement et réduire les risques de surendettement par une politique d'octroi responsable ?

Ventilation des emprunteurs défaillants en fonction du total de leur contrat (situation fin 2010 – % de personnes défaillantes)

	1 contrat	2 contrats	3 contrats	4 contrats	5 contrats et +
Personnes avec 1 contrat défaillant	53,00%	22,10 %	11,80 %	6,50 %	6,60 %
Personnes avec 2 contrats défaillants		59,0 %	22,90 %	9,8 %	8,30 %
Personnes avec 3 contrats défaillants			61,8 %	23,0 %	15,20 %
Personnes avec 4 contrats défaillants				62,9 %	37,10 %
Personnes avec 5 contrats défaillants					100,00 %

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2010

Augmentation du nombre d'emprunteurs défaillants pour la troisième année consécutive, triste record 2010

Alors que la tendance à la baisse du nombre total de contrats défaillants a été observée jusqu'en 2007, on constate que l'augmentation entamée en 2008 (+0,9 %, soit 4.181 contrats défaillants en plus), qui avait quasiment quadruplée en 2009 (+3,3 %, soit 16.539 contrats défaillants en plus) ne se tasse pas autant qu'espéré en 2010, puisque la hausse reste très significative, avec une croissance de 2,8%, soit 14.656 contrats défaillants de plus.

Fin 2010, le nombre total de crédits enregistrés en défaut de paiement est de 526.193 et concerne 365.347 personnes, soit respectivement une croissance

de 35.285 contrats défaillants depuis 2007 et une augmentation du nombre de personnes en défaut de 26.441 depuis 2007 !

Tableau 2

Évolution des pourcentages de contrats et de personnes défaillantes sur les populations totales respectives, 2003-2010 :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	%	%	%	%	%	%	%	%
Nb contrats défaillants / nb total de contrats	7,92 %	7,61 %	7,33 %	6,86 %	6,53 %	6,26 %	6,27 %	6,37%
Nb de personnes défaillantes / nb de personnes inscrites à la CCP	8,06 %	7,98 %	7,70 %	7,38 %	7,24%	7,16 %	7,28 %	7,36%

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2006-2010

Calculs : Réseau Financement Alternatif

Crédits hypothécaires : en croissance constante depuis 2005 !

En termes de parts de marché (voir tableau 4), quand on observe le nombre de contrats, ce sont les ouvertures de crédit qui occupent la première place, suivis par les prêts hypothécaires. Viennent ensuite les prêts à tempérament et, bien derrière eux, les ventes à tempérament. Enfin, les crédits-bails ont été repris pour mémoire, mais ils n'occupent plus de place significative.

En 2010, sans que cela ne touche à ce classement, on observe pour la première fois depuis 2004 un recul du nombre d'ouvertures de crédit. Ce sont les prêts hypothécaires (+132.794 contrats) et les prêts à tempérament (+28.489 contrats) qui ont connu les plus belles progressions.

Tableau 4

Nombre de contrats par type, % de parts de marché par type ;
 Nombre de défaillances par type, % de défaillances par type de contrat,
 2003-2010

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Prêt à tempérament								
Tous Parts de marché	1.448.534 22,6 %	1.394.301 20,9 %	1.367.647 20,0 %	1.398.962 19,5 %	1.431.078 19,0 %	1.493.628 18,9 %	1.536.174 18,8 %	1.564.663 19,0%
Les défaillants Parts des défaillances	205.988 40,6 %	201.693 39,7 %	191.833 38,2 %	184.042 37,4 %	180.117 36,7 %	180.049 36,4 %	185.889 36,3 %	189.304 36,0%
Vente à tempérament								
Tous Parts de marché	300.934 4,7 %	346.712 5,2 %	375.974 5,5 %	420.496 5,8 %	433.318 5,8%	415.187 5,3%	399.375 4,9%	384.381 4,7%
Les défaillants Parts des défaillances	59.957 11,8 %	56.603 11,1 %	54.708 10,9 %	54.591 11,1 %	54.270 11,1%	54.115 10,9%	54.099 10,6%	55.750 10,6%
Ouverture de crédit								
Tous Parts de marché	2.818.936 44,1 %	3.019.868 45,2 %	3.037.770 44,5 %	3.213.403 44,8 %	3.433.937 45,7%	3.704.609 46,9%	3.850.705 47,2%	3.801.638 46,1%
Les défaillants Parts des défaillances	190.226 37,5 %	200.908 39,6 %	208.082 41,5 %	209.265 42,5%	215.023 43,8%	220.388 44,5%	229.576 44,9%	238.429 45,3%
Crédit-bail								
Tous Parts de marché	5.840 0,1 %	5.033 0,1 %	4.469 0,1 %	3.873 0,1 %	3.447 0,1%	2.730 0,0%	1.818 0,0%	851 0,0%
Les défaillants Parts des défaillances	5.759 1,2 %	4.968 1,0 %	4.441 0,9 %	3.867 0,8 %	3.442 0,7%	2.728 0,6%	1.816 0,4%	850 0,2%
Crédit hypothécaire								
Tous Parts de marché	1.824.522 28,5 %	1.913.034 28,6 %	2.044.353 29,9 %	2.142.470 29,8 %	2.210.350 29,4%	2.287.533 28,9%	2.368.993 29,0%	2.501.787 30,3%
Les défaillants Parts des défaillances	45.215 8,9 %	43.867 8,6 %	42.038 8,4 %	40.412 8,2 %	38.056 7,8%	37.809 7,6%	40.248 7,9%	41860 8,0%

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2006-2010

Calculs : Réseau Financement Alternatif

238.429 contrats d'ouverture de crédit défaillants en 2010 : record 2009 battu !!

En 2010, tous les types de crédits proposés³ ont connu des hausses du nombre de défaillances. Il est loin, le temps ou malgré une hausse du volume des contrats, on observait une réduction du nombre absolu de défauts, à l'exception notable des ouvertures de crédit.

En 2010, trois phénomènes remarquables entamés en 2009 se consolident :

- une croissance soutenue des défaillances des ouvertures de crédit (8.853 contrats défaillants de plus qu'en 2009) ;

³Nous excluons de notre commentaire les crédits-bails

- une augmentation des défaillances des prêts à tempérament (3.415 contrats défaillants de plus qu'en 2009) ;
- pour la deuxième année consécutive depuis la mise en place de la CCP, une augmentation des défaillances des crédits hypothécaires (+1.612 contrats défaillants), toutefois moins importante que celle observée en 2009.

Le développement économique, la prospérité et l'emploi réduisent le nombre de mauvais payeurs... un constat qui se vérifie encore en 2010

Le tableau 4 illustre que, parmi les provinces dans lesquelles les défaillances sont en sous-représentation (part des défaillances inférieure à la part de marché des crédits), on retrouve toutes les provinces flamandes ainsi que la province du Brabant wallon.

Bruxelles-Capitale et les autres provinces wallonnes sont donc sur-représentées, avec, en tête, le Hainaut et la province de Liège. Ceci corrobore les observations généralement faites concernant les principales causes du surendettement : pauvreté et déséquilibre budgétaire. Ce dernier est par ailleurs souvent lié à des accidents de vie, parmi lesquels le chômage occupe une place prépondérante.

Lorsque l'on compare la situation de 2010 par rapport à celle qui prévalait en 2006, on ne constate pas de grands changements. Toutefois, on observe une dégradation relative de la situation à Bruxelles et une amélioration relative de la situation wallonne.

Tableau 5

Nombre total de personnes inscrites à la Centrale et nombre de personnes défaillantes, par province et par région, 2006 et 2010

Provinces / RÉGIONS	2006	2010
Anvers		
Tous	689.722	754.613
Part dans le total des personnes enregistrées	15,1 %	15,2%
Les défaillants	36.709	41.229
Part dans le total des défaillances	10,9 %	11,3%
Brabant flamand		
Tous	447.864	486.372
Part dans le total des personnes enregistrées	9,8 %	9,8%
Les défaillants	19.839	21.579
Part dans le total des défaillances	5,9 %	5,9%
Limbourg		
Tous	352.793	384.884
Part dans le total des personnes enregistrées	7,7 %	7,8%
Les défaillants	18.465	20.376
Part dans le total des défaillances	5,5 %	5,6%
Flandre orientale		
Tous	573.676	624.267
Part dans le total des personnes enregistrées	12,5 %	12,6%
Les défaillants	32.440	34.736
Part dans le total des défaillances	9,6 %	9,5%
Flandre occidentale		
Tous	459.810	502.157
Part dans le total des personnes enregistrées	10,1 %	10,1%
Les défaillants	25.691	26.584
Part dans le total des défaillances	7,6 %	7,3%
FLANDRE		
Tous	2.523.865	2.752.293
Part dans le total des personnes enregistrées	55,2 %	55,4 %
Les défaillants	133.144	144.504
Part dans le total des défaillances	39,5 %	39,5 %

Provinces / RÉGIONS	2006	2010
Brabant Wallon		
Tous	171.906	184.319
Part dans le total des personnes enregistrées	3,8 %	3,7%
Les défaillants	9.928	10.627
Part dans le total des défaillances	2,9%	2,9%
Hainaut		
Tous	622.764	656.901
Part dans le total des personnes enregistrées	13,6 %	13,2%
Les défaillants	69.094	71.951
Part dans le total des défaillances	20,5 %	19,7%
Liège		
Tous	478.857	510.696
Part dans le total des personnes enregistrées	10,5 %	10,3%
Les défaillants	46.448	48.688
Part dans le total des défaillances	13,8 %	13,3%
Luxembourg		
Tous	117.076	125.795
Part dans le total des personnes enregistrées	2,6 %	2,5%
Les défaillants	9.268	10.075
Part dans le total des défaillances	2,7 %	2,8%
Namur		
Tous	218.669	235.333
Part dans le total des personnes enregistrées	4,8 %	4,7%
Les défaillants	20.226	20.777
Part dans le total des défaillances	6,0 %	5,7%
WALLONIE		
Tous	1.609.272	1.713.044
Part dans le total des personnes enregistrées	35,3 %	34,5 %
Les défaillants	154.964	162.118
Part dans le total des défaillances	45,9 %	44,4%

BRUXELLES-CAPITAL	2006	2010
Tous	389.304	433.753
Part dans le total des personnes enregistrées	8,5 %	8,7 %
Les défaillants	38.848	46.383
Part dans le total des défaillances	11,5 %	12,7 %

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2006

Calculs : Réseau Financement Alternatif

Croissance des situations avérées de surendettement

Contrairement aux défaillances, cet indicateur illustre des situations avérées et sévères de surendettement pour les personnes qui s'y voient admises.

Alors que le nombre absolu d'avis d'admissibilité en règlement collectif de dettes poursuivait une croissance de moins en moins forte entre 2003 et 2008 (voir tableau 5), on observe un mouvement inverse depuis 2009. Le nombre d'avis d'admissibilité atteint 87.125 en 2010. Cette évolution est selon toute vraisemblance liée aux impacts économiques de la crise financière.

Le règlement collectif de dettes a pour objet de rétablir la situation financière d'une personne surendettée. Il doit lui permettre, dans la mesure du possible, de payer ses dettes, en lui garantissant, ainsi qu'à sa famille, une vie conforme à la dignité humaine. Cette procédure s'applique à des situations particulièrement lourdes, puisque :

- il faut que l'incapacité de faire face à ses dettes exigibles ou à échoir soit durable ;
- les acteurs intervenant dans la procédure se composent d'un magistrat et d'un médiateur de dettes.

Tableau 6

Nombre d'avis d'admissibilité de règlement collectif de dettes, 2003-2010, détail par région en 2006, 2009 et 2010

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
BELGIQUE croissance annuelle %	31.912	41.207 +29%	49.655 +21%	57.328 +15%	64.492 +12%	70.168 +9%	78.147 +11%	87.125 +11,5%
Flandre				28.572			37.274	39.155
Wallonie				22.913			32.552	38.950
Bruxelles-Capitale				5.843			8.321	9.020

Source : BNB, Bulletins statistiques, Centrale des crédits aux particuliers, 2006, 2008 et 2010

Calculs : Réseau Financement Alternatif

Conclusion

Les données 2010, si elles reflètent un tassement des effets négatifs de la crise économique et financière observés en 2009, sont toutefois loin de passer au vert... et les personnes en difficulté sont plus nombreuses en 2010 qu'en 2009!

Sous le strict angle de la prévention du surendettement, des progrès significatifs se font toujours attendre pour qu'enfin les prêteurs déplient des approches innovantes en matière d'évaluation du risque et de capacité de remboursement de leurs clients. Cette année encore, les données présentées

par la CCP donnent l'impression que « tant que tout va bien », les prêteurs octroient toujours plus (en nombre et en montant)...

Les données de la CCP restent très parcellaires, que ce soit sur les situations comprenant plus de 5 crédits... Un détail serait certainement utile et éclairant !

En outre, l'opacité des pratiques des prêteurs est maintenue : qui sont les prêteurs qui accordent un quatrième, un cinquième crédit et plus encore ? Quels sont leurs niveaux de défaillance dans ces situations ?

Il reste encore du chemin pour construire et consolider une notion objective et documentée de la responsabilité des prêteurs, mais dès aujourd'hui, on comprend que la CCP, à travers les données qu'elle collecte (à distinguer des données diffusées dans son rapport), serait à même d'aller beaucoup plus loin !

*Olivier Jérusalmy
janvier 2011*

Données du graphe 1

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Personnes avec 1 contrat	1.914.772	1.920.767	1.917.884	1.912.687	1.913.427	1.914.241	1.913.459	1.913.803
Personnes avec 2 contrats	1.114.498	1.150.406	1.173.667	1.204.951	1.227.832	1.251.870	1.272.097	1.285.206
Personnes avec 3 contrats	597.679	635.635	663.443	697.092	725.859	756.686	782.575	804.246
Personnes avec 4 contrats	307.987	334.028	350.725	378.763	401.576	428.535	450.156	465.142
Personnes avec 5 contrats ou +	325.175	342.895	349.206	380.731	415.538	455.691	481.633	495.244